



DES IDÉES POUR VOTRE QUARTIER ?



AVEC LE BUDGET PARTICIPATIF,

SAISON 2

SOUMETTEZ VOS PROJETS

JUSQU'AU 31 MAI 2019




**BUDGET
PARTICIPATIF**
Des citoyens et des idées !



CREIL



BUDGET PARTICIPATIF

DU 10 AVRIL AU 31 MAI 2019



VOUS AVEZ DES IDÉES POUR VOTRE VILLE OU VOTRE QUARTIER ?

En 2019, 360 000 € pour concrétiser vos idées avec le budget participatif.

LE BUDGET PARTICIPATIF POUR QUI ?

- » Les creillois-es âgé-es de 16 ans et plus.
- » Les associations de la Ville.

QUELS TYPES DE PROJETS ?

Pour être recevable votre projet doit respecter différents critères.

- Porter sur l'un de ces 3 thèmes :



CADRE DE VIE



PROPRETÉ



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

- Respecter la légalité et entrer dans le champ de compétences de la Ville.
- Répondre à l'intérêt général : les projets s'inscrivent dans le domaine public et concernent tous les habitants qui pourront en bénéficier gratuitement.
- Concerner votre quartier.
- Être suffisamment précis pour faire l'objet d'une étude de faisabilité technique par les services municipaux et les partenaires.

*Vous souhaitez monter un projet ? Vous avez des questions ?
La Maison de la Ville propose plusieurs rencontres pour vous accompagner.*

PRÉSENTATION DU DISPOSITIF

Mercredi 10 avril à 18h - Samedi 13 avril à 9h30

MÉTHODOLOGIE DE PROJET

Mercredi 17 avril à 18h - Samedi 20 avril à 9h30

UNE QUESTION ?

MAISON DE LA VILLE ÉCO-CITOYENNE

34 Place Saint-Médard Creil ☎ 03 44 29 52 38

✉ budgetparticipatif@mairie-creil.fr

Plus d'informations : www.creil.fr/budget-participatif